



PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES

Fiche filière

À retenir
Filière regroupant un très grand nombre de plantes et de multiples produits finis
64 887 ha de surface cultivée et une activité de cueillette

PRODUCTION

- Plus de 120 plantes cultivées sur 64 887 ha (PAC 2022) et 350 régulièrement cueillies.
- 32 838 ha de lavande et lavandin pour 2 194 producteurs : production de 150 t d'huile essentielle de lavande et 2 100 t d'huile essentielle de lavandin.
- 32 049 ha de plantes aromatiques, médicinales et autres plantes à parfum.
- Surface cultivée en AB : 22 % des surfaces totales en PPAM principalement localisées dans la moitié sud de la France (Agence Bio 2021).
- La cueillette : activité non négligeable dans le Massif Central, les Vosges, les Alpes, la Corse...

COMMERCIALISATION

- Chiffres d'affaires de quelques marchés français :
- Compléments alimentaires : 2,31 milliards € ;
 - Aromatique alimentaire : 631 millions € ;
 - Infusions en GMS : 181 millions € ;
 - Herbes de Provence en GMS : 11,4 millions €.

CONSOMMATION

- Compléments alimentaires : 1 français sur 2 a déjà consommé au moins une fois un complément alimentaire, 2 sur 3 en reconnaissent les bénéfices, 55 % s'estiment assez informés (enquête Synadiet).
- Cosmétique : 85 % des français utilisent des produits cosmétiques naturels. La motivation d'achat est essentiellement fondée sur le critère santé (73 %), environnemental (61 %) et défense de la cause animale (37 %). Le prix est le frein d'achat n° 1 (étude Phytolia, 2016). La part des français ayant acheté un produit cosmétique ou d'hygiène bio a quasiment doublé en 8 ans : 58 % en 2018 contre 33 % en 2010 (étude IFOP/ NUOO BOX).
- Herboristerie : 33 % des personnes interrogées ont recours régulièrement à l'herboristerie (enquête fédération des paysans herboristes).
- Aromathérapie : 39 % des français ont déclaré avoir consommé des produits d'aromathérapie au cours des 12 derniers mois et 51 % n'en n'ont jamais utilisés (étude d'Harris Interactive, 2020).

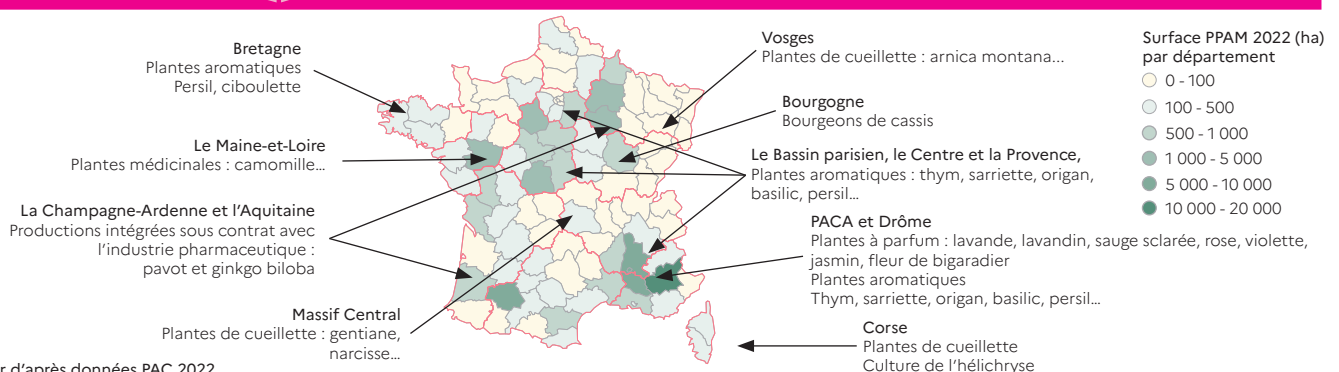
ORGANISATION

- Une quinzaine de groupements de producteurs organisés et fédérés au sein du CPPARM.
- Une interprofession reconnue pour les huiles essentielles de lavande et de lavandin (CIHEF).
- Une association interprofessionnelle pour les herbes de Provence (AIHP).
- Une association interprofessionnelle pour la filière Santé, Beauté, Bien être (PHYTOLIA).
- Un réseau national d'expérimentation associant ITEIPMAI, CRIEPPAM, CNPMAI et la Chambre d'Agriculture 26.

EMPLOIS

Selon une étude d'Agrex Consulting (2020), la filière PPAM compte au minimum 11 881 ETP ; 1 ETP dédié à la production génère près de 5 ETP sur l'ensemble de la filière (2,5 ETP sans le tourisme).

HECTARES DE PPAM PAR DÉPARTEMENT





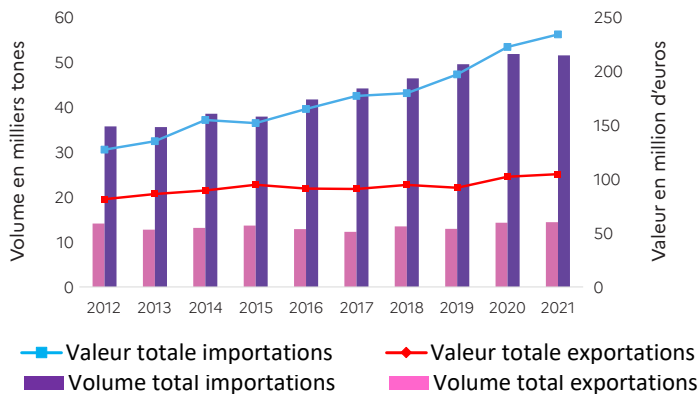
TRANSFORMATION

La filière PPAM est très variée par le nombre de plantes cultivées et cueillies mais aussi par la diversité des produits finis.



IMPORT-EXPORT

Plantes en l'état (plantes médicinales, aromatiques et graines aromatiques)

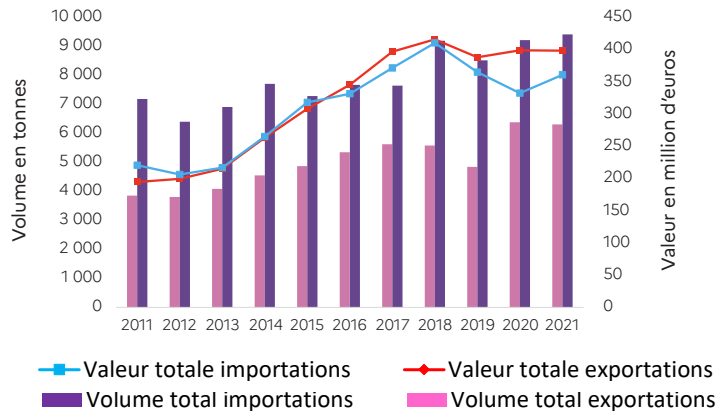


La France importe davantage qu'elle n'exporte. Depuis dix ans, les exportations sont constantes en volume et croissantes en valeur (13 750 t et 100 millions d'€ en 2021), tandis que les importations sont en forte augmentation (+ 44 % en volume et + 84 % en valeur) atteignant 49 200 t et 223 millions d'€ en 2021.

Les premiers pays où la France s'approvisionne sont l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas, l'Italie, la Belgique ainsi que l'Inde, la Chine, le Maroc, la Turquie et le Brésil.

Les exportations sont à destination des pays européens mais aussi des États-Unis et du Nigeria.

Huiles essentielles diverses



La France est le second pays importateur et exportateur d'huiles essentielles au niveau mondial.

Les importations, globalement en hausse depuis 10 ans, ont été, en 2021, de 9 150 t d'huiles essentielles pour une valeur totale de 350 millions d'€.

Les exportations ont atteint la même année 6 150 t pour 387 millions d'€. La croissance en 10 ans est de + 66 % en volume et + 105 % en valeur. Les États-Unis et l'Allemagne sont les deux premières destinations. Ainsi, en valeur, la balance commerciale de la France est excédentaire.

À noter que ces flux de matières premières ne rendent pas compte de la totalité de la filière, les PPAM étant fréquemment incorporées dans des produits finis pour lesquels la balance commerciale est très excédentaire, tels les produits cosmétiques.

Source : Trade Data Monitor, Douane française